

CIRCULAIRE 2007 - 5 -DC

Paris, le 03/12/2007

Objet : Séminaires de formation pour les administrateurs des institutions ARRCO en 2008.

Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous transmets la copie de la lettre adressée par le Président du Conseil d'administration de l'ARRCO au Président du Conseil d'administration de votre institution concernant les séminaires de formation des administrateurs organisés en 2008.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général

PJ : - 1 lettre

Paris, le 15 novembre 2007

Objet : Séminaires de formation pour les administrateurs en 2008

Monsieur le Président,

L'Arrco a prévu d'organiser en 2008 des formations destinées aux administrateurs des Institutions :

- Un séminaire **de formation initiale**, d'une durée de 2 jours et destiné plus particulièrement aux administrateurs récents. Deux sessions, d'un coût de 190 € par participant, seront organisées en 2008 aux dates suivantes :
 - Mercredi 2 et jeudi 3 avril,
 - mercredi 17 et jeudi 18 septembre ;
- un séminaire d'actualisation sur **la gestion financière et les mécanismes de compensation**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 127 € par participant, seront organisées en 2008 aux dates suivantes :
 - mardi 29 janvier
 - mardi 17 juin
- un séminaire d'actualisation sur **les outils de pilotage et la qualité de gestion**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 127 € par participant, seront organisées en 2008 aux dates suivantes :
 - mardi 15 avril
 - jeudi 16 octobre
- un séminaire d'actualisation sur **la retraite complémentaire et les enjeux européens**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 127 € par participant, seront organisées en 2008 aux dates suivantes :
 - mardi 5 février
 - mercredi 18 juin
- un séminaire d'actualisation sur **la convergence informatique**, d'une durée d'une journée. Deux sessions, d'un coût de 127 € par participant, seront organisées en 2008 aux dates suivantes :
 - jeudi 6 mars
 - jeudi 19 juin
- un séminaire d'actualisation sur **l'action sociale Arrco**, d'une durée d'une journée. Une session, d'un coût de 127 € par participant, sera organisée en 2008 à la date suivante :
 - mardi 27 mai,
 - mardi 18 novembre.

Ces sessions se dérouleront à Paris.

Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre cette information aux membres du Conseil d'administration de votre institution afin que ceux d'entre eux qui seraient intéressés puissent s'y inscrire.

Les bulletins d'inscriptions sont à **renvoyer**, par l'intermédiaire de votre institution, **avant le 11 janvier 2008** à l'attention d'Aurélie DAHAN, Gie Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, 75592 Paris Cedex 12 – n° de fax : 01.44.67.61.64 – e-mail : adahan@agirc-arrco.fr.

Pour la bonne organisation des séminaires, nous vous demandons de préciser aux administrateurs :

- **que leur inscription ne sera définitive que lorsqu'ils auront reçu la confirmation de nos services,**
- **de veiller à prévenir nos services de tout désistement,**
- **et que l'inscription à une session impose une participation à l'intégralité de celle-ci.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
du Conseil d'Administration

PJ : - Fiches de présentation des formations
- Bulletin d'inscription.

**Séminaires des administrateurs
des institutions ARRCO**

Fiches de présentation
des séminaires 2008

FICHE 1 : FORMATION INITIALE DES ADMINISTRATEURS DES INSTITUTIONS ARRCO

- OBJECTIFS**
- Si l'administrateur est gestionnaire d'une institution, il est aussi administrateur du régime Arrco, il est porte-parole du régime, il est porteur de l'intérêt général.
 - Renforcer l'efficacité de l'administrateur dans ses deux principales fonctions : impulsion et contrôle.
- METHODES**
- Exposés facilitant les échanges entre participants
- PEDAGOGIQUES**
- Une documentation importante et spécifique conçue de façon à ce que les administrateurs puissent l'utiliser en démultiplication de la formation reçue.
 - Table ronde avec le Président, le Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Arrco, le Directeur général de l'Arrco.

1^{er} jour : L'administrateur, porte-parole du régime.

- 9H30 – 10H00 : Ouverture de la session
Présentation des participants.
- 10H00 – 12H30 : **Les partenaires sociaux, créateurs de la retraite complémentaire des salariés.**
- Les années 50 : le rôle des conventions collectives et des accords de branche, les régimes professionnels et catégoriels.
 - Les années 60 : l'extension de la retraite complémentaire et la création de l'ARRCO.
 - Les années 70 : la généralisation à l'ensemble des salariés.
 - Les années 80 : la montée en charge des régimes.
 - Les années 90 : la consolidation du régime ARRCO.
 - Aujourd'hui : la dimension européenne.
 - Les accords récents des partenaires sociaux
- Intervenant : **Pierre CHAPERON**, Directeur de Cabinet
- 14H00 – 15H15 : **Les grands principes de la réglementation et les fondements du Régime face aux évolutions jurisprudentielles et législatives**
- Intervenant : **Raphaël DEVILDER**, Directeur de la Réglementation
- 15H15 - 16H45 : **Les partenaires sociaux, garants de la pérennité du Régime.**
- Les facteurs économiques et démographiques qui agissent sur l'équilibre recettes/dépenses du Régime.
 - La prise en compte du moyen et du long terme.
 - Les leviers possibles du pilotage technique du Régime.
- Intervenant : **Jean-Charles WILLARD**, Directeur technique
- 17H00 - 18H15 : **La gestion financière**
- Le rôle des réserves.
 - Les fonds de gestion et d'action sociale : les formules de péréquation.
 - Le mécanisme de compensation.
- Intervenant : **Philippe GOUBEAULT**, Directeur Financier
- 18H30 – 19H30 : **Table ronde avec la Présidence paritaire du Conseil d'Administration et le Directeur général de l'ARRCO**

2^{ème} jour : L'administrateur, gestionnaire de l'institution.

9H00 – 10H30 : **L'institution de retraite complémentaire : une mission de service**

- Ses statuts
- Son fonctionnement : rôle du Conseil d'administration, du Directeur

Intervenant : **Michel BOISSET**, Directeur des relations avec les institutions.

10h45 - 11h30 : **Modernisation et qualité : la convergence informatique.**

Intervenant : **Daniel LEFEBVRE**, Directeur des systèmes d'information

11H30 - 12H30 : **A l'écoute des difficultés : l'action sociale**

Intervenant : **Anne SAINT-LAURENT**, Directeur de l'action sociale

14H00 – 14H30 : **La communication de la Fédération ARRCO**

Intervenant : **Catherine FAVRE**, Directeur Adjoint

14H30 – 15H30 : **L'audit des institutions**

- L'organisation et les missions de la Direction de l'audit
- Les missions réalisées en 2007
- le commissaire aux comptes
- La charte de l'audit et du contrôle
- Perspectives

Intervenant : **Loïc du PONTAVICE**, Directeur de l'audit

15H30 - 16H30 : **Le contrôle de gestion et les contrats d'objectifs**

Intervenant : **Loïc du PONTAVICE**, Directeur des objectifs et de la qualité.

16H30 : Fin du séminaire

Fiche 2 : L'ACTION SOCIALE ARRCO

- OBJECTIFS**
- Connaître les composantes de l'action sociale du régime.
 - Repérer l'évolution des besoins en matière d'action sociale.
- METHODES PEDAGOGIQUES**
- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
 - Une documentation importante et spécifique

Contenu prévisionnel

INTRODUCTION DE LA JOURNEE PAR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE OU PAR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION SOCIALE

9h30 **I. Introduction par le Président de la Commission de coordination de l'action sociale ou par le Président de la Commission Sociale**

- II. L'ACTION SOCIALE DE LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE : ENTRE CONTINUITÉ ET INNOVATION, LE DÉFI DE L'ADAPTATION ... :**
- Contexte démographique,
 - Contexte législatif et réglementaire,
 - Contexte retraite complémentaire,
 - Les orientations prioritaires,
 - Les données chiffrées,
 - Les réflexions en cours.

Pause

III. LES ACTIONS DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE VIEILLISSEMENT

Les actions de prévention

- Démarche préventive en gérontologie,
- Bilan des actions menées.

IV. PRÉSERVER L'AUTONOMIE À DOMICILE

- Le maintien à domicile,
- Le maintien du lien social,
- L'aide aux aidants.

12h30 Déjeuner

14h00

V. PARC MÉDICO SOCIAL ET SANITAIRE AGIRC ARRCO :

- Présentation du parc propriété et du parc réservataire,
- La procédure EHPAD,
- Le suivi des droits réservataires.

VI. LES AXES STRATÉGIQUES DU PLAN MÉDICO SOCIAL ET SANITAIRE :

- Un niveau qualitatif différentiel,
- Une organisation professionnalisée,
- Un engagement dans les filières gérontologiques,
- Une qualité d'accompagnement des ressortissants (socle ECO, BDS)

Pause

VII. QUELLES FORMES D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ?

- La situation actuelle des réservations en lien avec le Comité National de Coordination de l'Action en faveur des personnes handicapées.
- Les différentes formes d'accueil et les besoins existants

Synthèse et conclusion par le Président de la Commission de coordination de l'action sociale ou le Président de la Commission Sociale.

Fiche 3 : LA GESTION FINANCIERE ET LES MECANISMES DE COMPENSATION

- OBJECTIFS**
- Avoir une vision d'ensemble de la gestion financière d'une institution.
 - Repérer les règles techniques élaborées par l'Arrco et l'Agirc pour assurer cette gestion.

- METHODES**
- PEDAGOGIQUES**
- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
 - Une documentation spécifique

Contenu prévisionnel

1. Répartition et réserves : rôles et fonctions des réserves
2. Situation et perspective des réserves des régimes
3. Les dispositifs de gestion :
 - Les orientations de la gestion financière
 - La répartition de la réserve technique entre les institutions
 - La compensation : objets et mécanismes
 - Le règlement financier
4. Les modes de gestion : directe ou déléguée
5. Les principes de contrôle et de suivi de la gestion financière :
 - Dans l'institution
 - Par les Fédérations.

Fiche 4 : LES OUTILS DE PILOTAGE ET LA QUALITE DE GESTION

- OBJECTIFS**
- Connaître les outils de pilotage mis en place par les régimes.
 - Savoir utiliser les outils de suivi de la qualité de gestion et des coûts de gestion.
- METHODES
PEDAGOGIQUES**
- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
 - Une documentation importante et spécifique

Contenu prévisionnel

| | |
|------------------|--|
| 9 h 30 – 10 h 30 | Présentation des outils de pilotage |
| 11 h – 12 h 30 | Outils de suivi de la qualité de gestion |
| 12 h 30 – 14 h | <i>Déjeuner</i> |
| 14 h – 15 h 30 | Outils de suivi des coûts de gestion |
| 16 h – 17 h | Questions diverses |
| 17 h | <i>Fin du stage</i> |

Fiche 5 : LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE ET LES ENJEUX EUROPEENS

OBJECTIFS

- Repérer la réglementation européenne sur les régimes de retraite.
- Analyser la position des régimes complémentaires au regard de cette réglementation.

**METHODES
PEDAGOGIQUES**

- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
- Une documentation importante et spécifique

Contenu prévisionnel

1. Rappel des grands principes de fonctionnement du droit européen
2. La théorie des trois piliers des régimes de retraite
3. Les défis de la construction européenne pour les régimes de retraite
4. L'évolution de la position des régimes complémentaires Arrco et Agirc au regard de la réglementation communautaire
5. La directive "relative à la sauvegarde des droits à pension complémentaire des travailleurs salariés et non salariés qui se déplacent à l'intérieur de l'Union européenne"
6. L'entrée des régimes complémentaires dans le règlement n° 1408/71 au 1^{er} janvier 2000 et ses conséquences
7. L'intrusion du droit de la concurrence dans la protection sociale : les enjeux, l'état de la jurisprudence
8. Le principe général d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes
9. L'adhésion de l'Arrco et l'Agirc à l'AEIP (Association européenne des institutions paritaires)
10. Les textes en préparation et l'actualité.

Fiche 6 : LA CONVERGENCE INFORMATIQUE

- OBJECTIFS**
- développer les objectifs et les principes de la convergence informatique mise en place dans les régimes Agirc et Arrco.
 - prendre la mesure des décisions contenues dans cette nouvelle architecture des systèmes d'information
- METHODES**
- Exposés facilitant les échanges entre participants et une participation active.
- PEDAGOGIQUES**
- Une documentation importante et spécifique

Contenu prévisionnel

- 9 h 30 - 9 h 45 : Présentation des Administrateurs
- 9 h 45 - 10 h 30 : Le RIS le fonctionnement (P. Chaperon)
- 10 h 30 - 11 h 00 : La Simplification administrative (J-C Guichard)
- 11 h 00 - 11 h 20 : *Pause*
- 11 h 20 - 11 h 50 : Les nouveaux fichiers du CIN (rôle, volumétrie)
(M. Golomer)
- 11 h 50 - 12 h 20 : La PRC (M. Golomer)
- 12 h 20 - 12 h 50 : Questions – Réponses
- 12 h 50 - 14 h 10 : *Déjeuner*
- 14 h 10 - 14 h 55 : La convergence informatique (D. Lefebvre)
- 14 h 55 - 15 h 25 : Sécurité (enquête, intrusions) (W. Morichon)
- 15 h 25 - 15 h 45 : *Pause*
- 15 h 45 - 16 h 15 : L'enrichissement de fichiers (S. Worms)
- 16 h 15 - 16 h 35 : Photo financière (L. du Pontavice)
- 16 h 35 - 16 h 55 : Le RIS les conséquences (D. Lefebvre)
- 16 h 55 - 17 h 15 : Questions – Réponses
- 17 h 15 : *Fin du séminaire*

Séminaires 2008 des administrateurs ARRCO

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Institution : Syndicat :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Cochez la ou les sessions choisies

| | Session 1 | | Session 2 | |
|---|--------------|--|--------------------|--|
| Formation initiale des administrateurs des institutions ARRCO | 2 et 3 avril | | 17 et 18 septembre | |
| L'action sociale ARRCO | 27 mai | | 18 novembre | |
| La gestion financière et les mécanismes de compensation | 29 janvier | | 17 juin | |
| Les outils de pilotage et la qualité de gestion | 15 avril | | 16 octobre | |
| La retraite complémentaire et les enjeux européens | 5 février | | 18 juin | |
| La convergence informatique | 6 mars | | 19 juin | |

Date et signature

A renvoyer à Aurélie DAHAN avant le 11 janvier 2008

Gie Agirc Arrco

16-18 rue Jules César 75592 Paris Cedex 12

Fax : 01.44.67.61.64 - e-mail : adahan@agirc-arrco.fr